# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-10-65 428909

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS** (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS*
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

**ABONNEMENT ANNUEL**
**15 Francs**

Supplément n° 1 au Bulletin n° 61 - 22 Octobre 1965



INFORMATION

CULTURES OLEAGINEUSES

## LIMACES GRISES SUR COLZA D'HIVER

Des attaques de petites limaces grises sont observées dans les cultures de colza d'hiver de plusieurs départements.

La lutte peut être réalisée avec un appât empoisonné constitué par 100 parties de son et 5 à 7 parties de métaldéhyde, dénommé parfois alcool solidifié ou "méta", utilisé à la dose de 60 à 80 kg par hectare.

Cet appât très attractif, agit par contact en deshydratant le corps du mollusque.

Le métaldéhyde est très dangereux et doit être manipulé avec précaution et conservé avec soin à l'écart des atteintes des enfants et de façon à éviter toute confusion avec un produit alimentaire.

Il existe des formules commerciales d'appâts tout préparés qui doivent être utilisées aux doses et selon la façon indiquées par les fabricants.

Ce sont les bordures de champs qui sont les plus atteintes et qu'il convient de protéger d'abord.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,

G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS.

P104

Imprimé à la Station d'Orléans.

Le Directeur-Gérant : L.BOUYX.